



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

UNITÉ DE FACILITATION DE PROJET / PROGRAMME (UF2P) DU PROJET MIQRA

MIQRA

(MALI IMPROVING EDUCATION
QUALITY AND RESULTS FOR ALL)

PROJET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DES
RÉSULTATS DE L'ÉDUCATION POUR TOUS AU MALI



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE



LA BANQUE MONDIALE
BIRO • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

GPE Transformer
l'éducation



A. CONTEXTE

Face aux défis d'une éducation et d'une formation professionnelle de masse, inclusive et de qualité, le Gouvernement du Mali a adopté en 2019, le Programme Décennal de Développement de l'Éducation, deuxième génération (PRODEC2) 2019-2028, et son Plan d'Actions Pluriannuel Budgétisé (PAPB) 2019-2022. Ce programme a été endossé par les PTFs du secteur de l'Éducation en 2019 et s'articule autour de cinq axes de réformes majeurs.

Plusieurs études et évaluations ont montré que certains des indicateurs d'éducation du Mali restent parmi les plus bas de la sous-région, se manifestant notamment à travers :

- (i) l'accès insuffisant et inéquitable aux enseignements fondamentaux et secondaires, en particulier pour les filles et les populations défavorisées ;
- (ii) la faible qualité de l'éducation, comme en témoignent les faibles résultats d'apprentissage ; et
- (iii) la faible gouvernance du secteur.

Au-delà de ces nombreux défis, la mise en œuvre du PRODEC 2 reste confrontée à la persistance de la crise sécuritaire, politique et institutionnelle, ainsi qu'à l'apparition d'une crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 à compter de mars 2020.

Au regard des nombreux défis susmentionnés et conformément au Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF Mali) pour la période 2020 – 2024, notamment dans sa dimension « développement du capital humain », la Banque mondiale et le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME) ont décidé de poursuivre leurs appuis au secteur à travers la préparation et le financement du Projet d'amélioration de la qualité et des résultats de l'éducation pour tous au Mali (MIQRA, P164032).

Le MIQRA s'inscrit parfaitement dans le cadre du PRODEC2 et est financé à hauteur d'un montant cumulé de 140,7 millions USD, soit un crédit/ don de l'IDA de 80 millions USD et par trois subventions du PME (44,78 millions USD pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, 9,14 millions USD pour le financement accéléré ordinaire et 6,78 millions USD pour le financement accéléré COVID-19).

Il sera mis en œuvre sur une période allant de 2021 à 2027 en utilisant un instrument de prêt de financement de projets d'investissement avec des conditions basées sur la performance.

Le projet devrait bénéficier directement à plus de 4 millions de personnes, y compris des élèves fréquentant les écoles bénéficiaires ciblées et des enseignants des écoles maternelles, fondamentales et secondaires à travers ses cinq composantes :

- La composante 1 améliorera la qualité des enseignements fondamentaux et secondaires en soutenant directement un ensemble d'interventions visant à améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage inadéquates.
- La composante 2 s'attaquera aux défis critiques du faible taux d'inscription, de transition et de rétention des filles dans le second cycle du fondamental et le secondaire, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de jeunes non scolarisés.
- La composante 3 appuiera les mesures de réponse du secteur de l'éducation à la pandémie de COVID-19 et améliorera la résilience du système éducatif dans un contexte décentralisé.
- La composante 4 permettra de fournir une réponse immédiate à une crise ou urgence éligible compte tenu du contexte fragile du pays.
- La composante 5 renforcera la capacité institutionnelle et les systèmes de suivi et d'évaluation, y compris le respect des conditions convenues fondées sur la performance, grâce à une assistance technique soigneusement sélectionnée et à des activités de renforcement des capacités.



B. DESCRIPTION DU PROJET

Enoncé de l'ODP

L'Objectif de développement du Projet (ODP) est d'améliorer les résultats d'apprentissage dans les premières classes du Fondamental 1 dans les zones ciblées, de promouvoir l'accès des filles au Fondamental 2 et à l'enseignement secondaire général dans les zones mal desservies et d'améliorer la gouvernance du système éducatif.

Indicateurs au niveau de l'ODP

- a) Proportion d'élèves de 2ème année ayant acquis au moins les compétences minimales requises en lecture/écriture dans les zones ciblées (désagrégée par sexe) ;
- b) Proportion d'élèves de 2ème année ayant acquis au moins les compétences minimales en mathématiques dans les zones ciblées (désagrégée par sexe) ;
- c) Taux de passage du Fondamental 1 au Fondamental 2 pour les filles ;
- d) Taux de passage du Fondamental 2 au Lycée pour les filles ;
- e) Proportion de lycées d'enseignement général privés répondant aux normes minimales établies ; et
- f) Bénéficiaires directs pour améliorer l'apprentissage (pourcentage de filles/femmes)



B.1. LA CONCEPTION DU PROJET

La conception du projet est fondée sur les principes suivants, convenus avec le MEN :

Cohérence avec le PRODEC2 et appuiera les programmes du Gouvernement au-delà du cycle du projet

le MEN est l'entité publique chargée de la mise en œuvre du projet à travers ses directions techniques, avec suffisamment d'appui en termes de renforcement de capacités

Axé sur le préscolaire, le fondamental et le secondaire général sur la base des principes de sélectivité et de complémentarité avec les opérations en cours financées par BM et autres PTF dans le secteur

La portée est nationale avec quelques interventions ciblant stratégiquement des régions en particulier

les lycées publics comme privés seront appuyés compte tenu de la place prépondérante du privé dans la prestation d'enseignement secondaire

Appui des mesures de riposte du secteur de l'éducation à la pandémie de COVID-19

Une partie du financement du projet est conditionnée à la réalisation de certaines conditions spécifiques

B.2. LES COMPOSANTES DU PROJET

Composante 1 : Accélérer l'apprentissage par l'amélioration de la qualité (56,50 millions USD comprenant une Condition basée sur la performance [CBP] [38,65 millions USD] - IDA 31,13 millions USD et Partenariat mondial pour l'éducation [PME] 25,37 millions USD)



Cette composante vise à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles fondamentales 1 et fondamentales 2 et les lycées en soutenant directement un ensemble d'activités qui a pour objectif d'améliorer les conditions inadéquates d'enseignement et d'apprentissage.

La composante se concentrera sur des questions de qualité spécifiques, y compris :

- (a) la réforme du programme scolaire ;
- (b) l'offre de formation initiale et continue adéquate aux enseignants ;
- (c) l'amélioration de la disponibilité de supports didactiques et de laboratoires ;
- (d) les initiatives d'amélioration de la qualité au niveau des écoles ; et
- (e) l'établissement de normes de qualité régissant les établissements secondaires.

Elle est composée de deux sous-composantes.

Sous-composante 1.1. Amélioration de la qualité dans les écoles primaires et les collèges (PME 25,37 millions USD - partiellement en modalité CBP)

La sous-composante appuiera les activités clés suivantes, à savoir :

- (a) La réforme des programmes scolaires et supports didactiques ;
- (b) La formation des enseignants ;
- (c) L'évaluation des élèves.

Sous-composante 1.2. Amélioration de la qualité et de la gouvernance dans les lycées (31,13 millions USD de l'IDA - basé sur des CBP).

La sous-composante appuiera les activités clés suivantes, à savoir :

- (a) Amélioration de la qualité dans les établissements secondaires publics ;
- (b) Amélioration de la qualité des établissements secondaires privés ;
- (c) Cadre de gouvernance pour la gestion des établissements secondaires généraux privés ;
- (d) Amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements secondaires privés de l'enseignement général



Composante 2 : Établir des parcours plus solides pour la réussite de l'éducation des filles (38,09 millions USD : financement en modalité projet - IDA 32,33 millions USD et PME 6,56 millions USD)

Cette composante vise à répondre directement au programme d'accès non inachevé dans l'enseignement aux niveaux premier cycle et second cycle du fondamental et à résoudre les problèmes cruciaux que sont le faible taux de scolarisation, de transition et de rétention des filles dans le premier et second cycles du Fondamental et au lycée et l'augmentation du nombre des jeunes non scolarisés. La composante traitera aussi bien des facteurs liés à l'offre qu'à la demande, notamment des programmes de cantine scolaire, conformément aux efforts de redressement déployés par le secteur de l'éducation après la crise.

Elle est composée de deux sous-composantes.

Sous-composante 2.1. Améliorer les conditions de participation et d'achèvement des études secondaires des filles (36,73 millions USD - IDA : 30,17 millions USD et PME : 6,56 millions USD)

La sous-composante appuiera les activités clés suivantes, à savoir :

- (a) Construction d'écoles dans les zones mal desservies (Construction de second cycle de proximité et de lycées) ;
- (b) Construction de lycées STIM spécialisés (Lycées d'excellence).

Sous-composante 2.2. Inciter le passage et le maintien des filles dans l'enseignement secondaire (2,16 millions USD - IDA)

La sous-composante appuiera les activités clés suivantes, à savoir :

- (a) Création de nouvelles cantines scolaires dans les zones d'insécurité alimentaire ;
- (b) Suivi des interventions de cantine scolaire, y compris le transfert effectif des fonds aux écoles ;
- (c) Sensibilisation à travers la formation des Comités de gestion scolaire (CGS), en particulier les Associations des mères éducatrices, afin d'accroître la participation et la rétention des filles à l'école.



Composante 2 : Établir des parcours plus solides pour la réussite de l'éducation des filles (38,09 millions USD : financement en modalité projet - IDA 32,33 millions USD et PME 6,56 millions USD)

Cette composante vise à répondre directement au programme d'accès non inachevé dans l'enseignement aux niveaux premier cycle et second cycle du fondamental et à résoudre les problèmes cruciaux que sont le faible taux de scolarisation, de transition et de rétention des filles dans le premier et second cycle du Fondamental et au lycée et l'augmentation du nombre des jeunes non scolarisés. La composante traitera aussi bien des facteurs liés à l'offre qu'à la demande, notamment des programmes de cantine scolaire, conformément aux efforts de redressement déployés par le secteur de l'éducation après la crise.

Elle est composée de deux sous-composantes.

Sous-composante 2.1. Améliorer les conditions de participation et d'achèvement des études secondaires des filles (36,73 millions USD - IDA : 30,17 millions USD et PME : 6,56 millions USD)

La sous-composante appuiera les activités clés suivantes, à savoir :

- (a) Construction d'écoles dans les zones mal desservies (Construction de second cycle de proximité et de lycées) ;
- (b) Construction de lycées STIM spécialisés (Lycées d'excellence).

Sous-composante 2.2. Inciter le passage et le maintien des filles dans l'enseignement secondaire (2,16 millions USD - IDA)

La sous-composante appuiera les activités clés suivantes, à savoir :

- (a) Création de nouvelles cantines scolaires dans les zones d'insécurité alimentaire ;
- (b) Suivi des interventions de cantine scolaire, y compris le transfert effectif des fonds aux écoles ;
- (c) Activités de sensibilisation à travers la formation des Comités de gestion scolaire (CGS), en particulier les Associations des mères éducatrices, afin d'accroître la participation et la rétention des filles à l'école.

Composante 3 : Renforcement de la gouvernance et de la résilience du système éducatif (39,39 millions USD : dont 6,184 millions USD de CBP, 12,60 millions USD de l'IDA, 10,87 millions USD d'allocation pays du PME, 9,14 millions USD de financement accéléré du PME, 6,78 millions USD de financement accéléré COVID-19 du PME)

Cette composante vise à renforcer la gouvernance et de la résilience du système éducatif.

Elle est composée de trois sous-composantes.

Sous-composante 3.1. Amélioration de la prestation de services éducatifs et de la résilience du système éducatif (23,62 millions USD - IDA 3,61 millions USD, 10,87 millions USD d'allocation pays du PME et 9,14 millions USD de financement accéléré)

La sous-composante appuiera les activités clés suivantes, à savoir :

- (a) La gestion en milieu scolaire ;
- (b) Les solutions intelligentes pour remédier à la fermeture des écoles.

Sous-composante 3.2. Appui à la riposte du secteur de l'éducation à la COVID-19 (6,78 millions USD de financement accéléré COVID-19 du PME)

La sous-composante appuiera les activités clés suivantes, à savoir :

- (a) La continuité de l'apprentissage dans un environnement protecteur et inclusif ;
- (b) La réouverture des écoles dans un environnement sûr et inclusif.

Sous-composante 3.3. Améliorer la prise de décision basée sur des données probantes à travers l'exploitation d'analyses de données permettant la prise de mesures pertinentes (IDA 8,99 millions USD)

La sous-composante appuiera les activités clés suivantes, à savoir :

- (a) L'extension du Progiciel de Gestion Intégrée (PGI) aux sous-secteurs de l'enseignement secondaire ;
- (b) L'extension du PGI aux sous-secteurs de l'enseignement fondamental - Phase Pilote ;
- (c) L'arrimage de différents systèmes d'information de gestion de l'éducation (SIGE) existants ;
- (d) L'appui à la collecte, à l'analyse et à la production des données statistiques.





Composante 4 : Intervention d'urgence conditionnelle (IDA 0 USD)

Cette composante permettra de déployer une intervention immédiate en cas de crise ou de situation d'urgence éligible, suivant le besoin.

Le fonds permettra de mettre en œuvre efficacement des mesures souples et adaptables en situation de crise, en adéquation avec les besoins des populations déplacées.

Un manuel d'intervention en cas de crise sera élaboré pour les activités à financer au titre de ce fonds.



Composante 5 : Renforcement du suivi et de l'évaluation (S&E) et appui à la gestion du projet (5,91 millions USD : FPI - 3,93 millions USD de l'IDA et 1,97 millions USD de l'allocation pays du PME)

Cette composante vise à renforcer la capacité institutionnelle et les systèmes de S&E, notamment la conformité aux CBP convenues.

Elle financera les activités suivantes :

- (a) La fourniture de biens et de services, notamment d'audit et de formation, ainsi que les coûts de fonctionnement liés à la gestion et à la mise en œuvre du projet, y compris le S&E ;
- (b) Une AT pour des activités spécifiques telles que la collecte de données, la construction d'écoles, la gestion des cantines scolaires, etc. et
- (c) Des études d'analyse spécifiques pour générer davantage de données factuelles et de connaissances pour le système éducatif ;
- (d) La Géo-activation du système de suivi et de supervision (GEMS) ;
- (e) Le suivi itératif des bénéficiaires (SIB).

B.3. LES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

Plus de **4 millions de personnes**, dont des élèves fréquentant les écoles bénéficiaires ciblées et des enseignants des établissements préscolaires, du fondamental et lycées du pays et des élèves des écoles ciblées.

Comme cibles :

- (i) **1,5 millions d'élèves, d'enseignants et de parents** qui bénéficieront d'interventions de riposte à la COVID-19 ;
- (ii) **697 000 élèves, enseignants, membres de CGS et directeurs d'école** qui bénéficieront de diverses interventions visant à assurer la continuité de la scolarité dans des zones en proie aux conflits et à l'insécurité ;
- (iii) **200 000 élèves** qui bénéficieront des programmes d'apprentissage accéléré, des cours de rattrapage et des supports pédagogiques et didactiques ;
- (iv) **44 000 élèves (dont au moins 46 pour cent de filles)** qui bénéficieront des écoles fondamentales 2 nouvellement construites ;
- (v) **11 000 élèves (dont au moins 46 pour cent de filles)** qui bénéficieront des lycées nouvellement construits ;
- (vi) **5 800 élèves (dont au moins 46 pour cent de filles)** des lycées ciblés qui bénéficieront des salles de classes supplémentaires nouvellement construites ;
- (vii) **700 élèves (dont 50 pour cent de filles)** qui tireront profit des deux lycées STIM nouvellement construits ;
- (viii) **10 000 élèves des zones touchées** par l'insécurité alimentaire qui bénéficieront de cantines scolaires ;
- (ix) **environ 1,5 millions d'élèves** du fondamental qui bénéficieront de l'acquisition de manuels scolaires ;
- (x) **25 500 enseignants** (dont 25 pour cent de femmes aux niveaux Fondamental 1 et Fondamental 2 et 20 pour cent au niveau lycée dans l'enseignement secondaire) qui seront inscrits à des programmes de formation initiale et continue des enseignants ; et
- (xi) **500 éducateurs de la petite enfance.**





C. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Montage institutionnel et modalités d'exécution

S'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience du projet d'urgence Education pour tous au Mali (P123503) mis en œuvre de juillet 2013 à décembre 2017, le projet proposé conservera les mêmes modalités de mise en œuvre et le même montage institutionnel. Le MEN aura la responsabilité et la redevabilité globales de la coordination et de la mise en œuvre du projet. Il assurera la coordination stratégique aussi bien que la mise en œuvre technique du projet, y compris la Gestion fiduciaire (GF) et le S&E. L'intégration du projet sous la tutelle administrative du Ministère de l'Éducation Nationale vise à renforcer la capacité institutionnelle et à veiller à la pérennité des activités du projet.

Les organes d'opérationnalisation sont les suivantes :

Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage assure la direction politique et le contrôle de l'ensemble des activités du Projet. Il regroupe autour du ministre, les premiers responsables des Directions Centrales et des Services Techniques en première ligne dans la conduite des différentes activités du projet (DFM, CPS, DNESG, DNEF, CADDE, DNP, DNEPS, ENSUP, DNETP, DNEN, DRH, IGEN etc...). Les membres seront désignés par une décision signée par le Ministre de l'Éducation Nationale.

Le Comité Technique

Le Comité Technique a pour mandat d'assurer le suivi rapproché de la réalisation des activités et de la production des rapports techniques et financiers. Le SEGAL préside les réunions du Comité Technique et sera appuyé par la DFM et la CPS. Le Comité Technique regroupe autour du SEGAL les points focaux qui seront désignés au sein des Directions Centrales et Services Techniques (DNESG, DNEF, CADDE, DNEN, DNP, IGEN, DNEPS, ENSUP, DRH etc...) chargés de la mise en œuvre des activités du Projet.

Le Cadre Partenarial

Le Cadre Partenarial tient régulièrement des réunions afin de partager des informations sur la situation de l'exécution du programme avec les partenaires au développement, les bailleurs bilatéraux, les unités techniques des ministères et les autres parties prenantes concernées. Il formule une orientation stratégique au programme dans son ensemble et répartit les domaines d'intervention et appui les bailleurs pour mieux harmoniser les différentes interventions dans le secteur. Les réunions du Cadre partenarial sont coprésidées par le SEGAL et le Chef de file des bailleurs de fonds.

L'Unité de Facilitation de Projet/Programme (UF2P)

L'Unité de facilitation de projet/programme (UF2P) assurera la coordination et la supervision courantes du Projet et sa cohérence par rapport au Programme Sectoriel de l'Éducation (PSE) national (PRODEC2).

L'UF2P sera sous la responsabilité administrative directe du SEGAL du MEN.

L'UF2P permettra d'effectuer une coordination plus ciblée des activités du projet et de sa supervision stratégique en accord avec la mise en œuvre du programme national (PRODEC2).

Elle est chargée de :

- * la facilitation de la coordination technique quotidienne du projet et assurer la cohérence stratégique avec le PRODEC2 ;
- * l'appui aux directions techniques du MEN afin de consolider les plans d'action annuels budgétisés pour le projet MIQRA et le PRODEC2 et la rédaction des rapports d'avancement ;
- * la facilitation de la communication entre toutes les entités concernées ;
- * l'appui aux points focaux S&E dans les directions techniques du MEN chargées de composantes/sous-composantes spécifiques ;
- * toute autre activité d'appui au PRODEC2/MIQRA requise par le Conseil de Cabinet.

Les Structures Techniques du MEN

Sous la direction du SEGAL, les structures techniques du département seront responsables de la mise en œuvre des activités du Projet dans une composante ou une sous-composante.

Le Responsable de chaque structure technique est responsable de la mise en œuvre et du fonctionnement en temps voulu de la composante ou de la sous-composante dont il a la charge. Lorsque deux structures techniques ou plus sont impliquées, une seule assurera la direction de l'activité conformément à la matrice des rôles et responsabilités du présent Manuel d'Exécution du Projet.



La gestion fiduciaire

La Direction des Finances et du Matériel (DFM) du ministère sera responsable de tous les aspects fiduciaires du Projet. A ce titre, elle est chargée de :

- commander et approuver les rapports requis ;
- veiller à ce que les exigences en matière d'audit soient satisfaites comme convenu ;
- la coordination générale et de la consolidation des informations relatives à la gestion financière, à la passation des marchés et aux décaissements ;
- préparer les états financiers trimestriels et annuels qui comprendront les états financiers consolidés du projet ;
- transmettre à l'IDA dans les 45 jours qui suivent la clôture de chaque trimestre, les rapports financiers intermédiaires trimestriels.

Les modalités de gestion financière s'appuieront sur celles existantes et celles utilisées lors de l'exécution du Projet d'Urgence d'Éducation Pour Tous(PUEPT) au Mali.

La Maîtrise d'Ouvrage Délégué (MOD)

Compte tenu du contexte d'insécurité persistante dans l'ensemble du pays et de la faiblesse des capacités au niveau local, le Gouvernement a convenu d'adopter une double approche pour mener à bien les activités de construction prévues. La CADDE assurera la responsabilité directe de la mise en œuvre des activités de construction et d'équipement des écoles et lycées.

Des contrats de maitres d'ouvrage délégués seront signés entre le MEN et les agences agréés ayant une capacité suffisante et une expérience avérée. Ces contrats définiront clairement les rôles et responsabilités.

Les parties prenantes

Il s'agit:

Du MEN représenté au niveau central par les services techniques concernés et au niveau local par les structures déconcentrées et décentralisées ;

Des Maîtres d'Ouvrage Délégué (MOD) ;

Du Maître d'Œuvre (MO) est un Bureau d'Études d'Architecture et/ou d'Ingénierie recruté par le Maitre d'Ouvrage et/ou MOD.

A close-up photograph of a person's hands writing in a notebook. The person is wearing a blue long-sleeved shirt. The notebook is open on a wooden surface. The person's right hand is holding a blue pen and writing on a white page. Their left hand is resting on the wooden surface. The background is dark and out of focus.

**MERCI POUR
VOTRE AIMABLE
ATTENTION !!!**



PROJET D'AMELIORATION DE
LA QUALITE ET DES RESULTATS
DE L'EDUCATION POUR TOUS
AU MALI (MIQRA)



**PROJET D'AMELIORATION DE LA QUALITE ET DE
RESULTATS DE L'EDUCATION POUR TOUS AU MALI (MIQRA)**
(Mali Improving Education Quality and Results for All)